



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 8082

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la nécessité de légiférer dans le domaine des médecines non conventionnelles. Depuis plusieurs années, la question de la reconnaissance des médecines non conventionnelles revient régulièrement à l'ordre du jour. Le principal problème auquel doivent faire face les médecins exerçant ce type de profession vient de la méconnaissance de leurs métiers par le grand public. Elle devrait s'accompagner de la codification des médecines non conventionnelles dans le droit français. Par conséquent, il aimerait savoir s'il souhaite entreprendre prochainement une action législative en faveur de la reconnaissance des médecines non conventionnelles.

Données clés

Auteur : [M. Rudy Salles](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8082

Rubrique : Médecines parallèles

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 décembre 2002, page 4774